



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Équipements Marine nationale - Disponibilité bilan

Question écrite n° 15769

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile interroge Mme la ministre des armées sur les bâtiments de la marine nationale. Il lui demande de préciser, pour chacun des bâtiments de surface de la marine nationale, le nombre de matériels en service, le taux de disponibilité technique au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2018 (avec mention de la durée des arrêts techniques d'une part et des aléas d'autre part), le coût en crédits de paiement du MCO pour l'année 2018 et l'âge moyen des : porte-avions, BPC, TCD, frégate Horizon, FREMM, frégate F70 ASM, frégate F70 AA, frégates La Fayette, frégate de surveillance, aviso, patrouilleur P400, PLG, OPV 54, TCD, Adroit, chasseur de mines, pétrolier-ravitailleurs, BSAH, B2M.

Texte de la réponse

Les nouvelles appellations des bâtiments de la Marine en vigueur depuis le 1er janvier 2019 sont les suivantes : - porte-avions, - PHA [1], - frégate Horizon, - FREMM, - frégate F70 ASM, - frégate F70 AA, - frégates La Fayette, - frégate de surveillance, - PHM [2], - patrouilleur P400, - PAG [3], - PSP [4], - chasseur de mines, - pétrolier-ravitailleurs, - BSAOM [5], - BSAM [6].

Type de bâtiment	Nombre de matériels en service		Taux de disponibilité technique[7] (en %)		Nombre de jours en arrêt technique		Nombre de jours en indisponibilité pour aléas		Âge moyen au 31/12/2017	Âge moyen au 31/12/2018
	au 31/12/2017	au 31/12/2018	au 31/12/2017	au 31/12/2018	en 2017	en 2018	en 2017	en 2018	(en années)[8]	(en années)
Porte-avions	1	1	21,4 %	20,8 %	287	276	0	13	16	17
Porte-hélicoptères amphibie	3	3	86,5 %	81,1 %	148	185	0	22	9	10
Frégate de défense aérienne (Horizon)	2	2	85,0 %	54,8 %	110	320	0	10	6,5	7,5

Frégate Multi-missions	3	4	70,7 %	76,8 %	257	260	141	118	1,2	1,4
Frégate anti-sous-marine type F70 ASM	4	3	74,0 %	81,7 %	286	218	140	12	30	30
Frégate antiaérienne type F70 AA	2	2	68,9 %	80,1 %	173	119	54	26	27,5	28,5
Frégate type La Fayette	5	5	82,1 %	69,5 %	260	394	66	162	19	20
Frégate de surveillance	6	6	75,2 %	80,2 %	423	371	120	62	24	25
Patrouilleur de haute mer	9	7	72,2 %	75,8 %	630	404	285	302	35	36
Patrouilleur type P400	2	2	60,9 %	69,6 %	254	85	189	137	30	31
Patrouilleur Antilles Guyane	2	2	83,2 %	90,8 %	5	10	70	57	0,5	1,5
Patrouilleur de service public type OPV 54	3	3	74,0 %	77,2 %	183	224	46	26	20	21
Chasseur de mines tripartite	11	10	70,5 %	71,9 %	630	498	438	574	30	31

Pétrolier ravitailleur	3	3	68,5 %	74,8 %	278	202	67	74	31	32
BSAM	0	1	*	100 %	*	0	*	0	*	0,5
BSAOM	3	3	92,0 %	81,6 %	27	75	59	126	1	2
Opérations		Observations							Crédits de paiement en M€ (année 2018)	
Porte-avions		Hors MCO des cœurs et ingénierie des chaufferies, système d'autodéfense et turbines à gaz							198,2	
Frégate de lutte anti-sous-marine et frégates antiaériennes		5 puis 4 frégates de lutte anti-sous-marines, 2 frégates antiaériennes et équipements communs à d'autres bâtiments de surface							64,7	
Frégate de défense aérienne		2 frégates de défense aérienne hors système PAAMS (Principal anti air missile)							27,8	
Système PAAMS		Système PAAMS des frégates de défense aérienne et système d'autodéfense du porte-avions							21,1	
Frégates Multimissions		3 puis 4 frégates européennes multi-missions							40,4	
Frégate type La Fayette		5 frégates légères furtives (hors équipements communs avec les frégates anti-sous-marines et antiaériennes)							23,9	
Bâtiments de projection et bâtiments de commandement et de ravitaillement		3 porte-hélicoptères amphibies, 3 bâtiments de commandement et de ravitaillement. Ne sont pas inclus les équipements communs avec les frégates anti-sous-marines et antiaériennes							39,9	

Moyens outremer	6 frégates de surveillance, 4 puis 2 patrouilleurs P400, 2 patrouilleurs Antilles Guyane, 3 BSAOM et divers moyens basés outremer, hors vedettes côtières de gendarmerie et équipements communs avec les frégates anti-sous-marines et antiaériennes	53,0
Moyen interarmées naval de recueil du renseignement électromagnétique et bâtiment hydro-océanographique	Dupuy De Lôme et Beutemps-Beaupré	7,4
Chasseurs de mines « tripartite »	11 chasseurs de mines « tripartite » et moyens de guerre des mines (hors autres bâtiments porteurs de ces moyens : bâtiments-base des plongeurs-démineurs et bâtiments remorqueurs de sonar et y compris turbines à gaz du porte-avions, identiques à celles des chasseurs de mines « tripartite »)	24,1
Patrouilleurs de haute mer	9 patrouilleurs de haute mer (hors équipements communs avec les frégates anti-sous-marines et antiaériennes)	12,9
Autres bâtiments[9]	Autres bâtiments et moyens divers basés en métropole et à Djibouti ou Dakar	34,1
Domaine nucléaire	MCO des cœurs et ingénierie des chaufferies du porte-avions et des sous-marins nucléaire d'attaque	45,2
Soutiens transverses	Rechanges, installations à terre dont simulateurs et sémaphores, exploitation portuaire et peinture, prestations d'expertise et de mesures	84,2

[1] Porte Hélicoptère Amphibie (ex BPC). [2] Patrouilleur de Haute Mer (aviso). [3] Patrouilleur Antilles Guyane (ex PLG). [4] Patrouilleur de Service Public. [5] Bâtiment de soutien et d'assistance outre-mer. [6] Bâtiment de soutien et d'assistance métropolitain. [7] Un bâtiment est « disponible technique » s'il n'est ni en arrêt technique programmé, ni indisponible pour aléas. [8] L'âge moyen des bâtiments a été calculé sur la base de la date de leur admission au service actif. [9] - bâtiments de surveillance et de souveraineté (6 patrouilleurs de service public) ; - bâtiments auxiliaires pour la guerre des mines et de soutien à la plongée : 1 bâtiment de soutien à la plongée, 3 bâtiments remorqueurs de sonar, 1 bâtiment d'expérimentation de guerre des mines (BEGM), 4 bâtiments base de plongeurs démineurs (BBPD), diverses vedettes ; - bâtiments amphibies : chalands de débarquement d'infanterie et de chars, 14 chalands de transport de matériel, 4 engins de débarquement amphibie rapides ; - bâtiments hydrographiques : 3 bâtiments hydrographiques ; - unités navigantes de la gendarmerie maritime : 4 patrouilleurs côtiers, 1 patrouilleur rapide, 24 vedettes côtières de surveillance maritime, 8 vedettes de surveillance maritime et portuaire, 3 vedettes diverses ; - bâtiments de formation et d'entraînement : 8 bâtiments école, 2 bâtiments d'instruction à la navigation, 4 voiliers, 12 embarcations d'instruction ; - bâtiments de soutien : 3 bâtiments de soutien de région ; - bâtiments et engins des bases navales de métropole : remorqueurs, pousseurs et pilotines, vedettes diverses et chaloupes, engins spécialisés.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15769

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées](#)

Ministère attributaire : [Armées](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 janvier 2019](#), page 24

Réponse publiée au JO le : [25 juin 2019](#), page 5848